



# FORMATION AIPR ENCADRANT

Numéro d'agrément 1675

**PRIMUS**  
FORMATION

Mise à jour le 26/09/2024

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Niveau : Encadrant

+/- 7h00

5 ans

Programme de formation - modalités pédagogiques

### ORGANISATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION AIPR

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux et de maîtriser le contenu de l'AIPR Opérateur et Encadrant. Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

#### PUBLIC

Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

#### MOYENS HUMAINS

Intervenants ayant le niveau Concepteur avec une attestation de compétence en cours de validité.

#### MOYENS TECHNIQUES

- Support PDF du programme AIPR CONCEPTEUR
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Tablettes

#### PRE-REQUIS

- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Savoir utiliser une tablette

#### NOMBRE DE PARTICIPANT

- De 4 à 8 personnes

#### LIEUX

- Intra ou Inter-entreprise

#### DURÉE

- +/- 7h00

#### VALIDATION

- Examen par QCM « Encadrant » via la plateforme en ligne du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Délivrance d'une attestation de compétences ou d'échec
- Remise d'un livret de fin de formation AIPR

#### TAUX DE RÉUSSITE

100%

#### TAUX SATISFACTION

100%

du 01/01/2024 au 26/09/2024



**90%**  
THÉORIQUE

6h

**10%**  
PRATIQUE

1h



## PROGRAMME

**90%**  
THÉORIQUE

6h

- Maîtriser les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux
- Connaître les diverses responsabilités des acteurs ainsi que les sanctions encourues en cas de manquement au cadre législatif
- Être en capacité d'appliquer les procédures quant aux Déclarations de travaux indispensables avant et au moment de les commencer
- Savoir interpréter les documents d'un chantier
- Mettre en place le marquage adéquat au sol et déployer les actions préventives de sécurité avant le démarrage d'un chantier
- Connaître parfaitement les consignes et les conditions qui peuvent conduire à un arrêt de chantier
- Maîtriser les contraintes spécifiques concernant les travaux urgents ainsi que toutes les mesures à appliquer en cas d'accident
- Exercice de QCM AIPR opérateur

**10%**  
PRATIQUE

1h

- Examen par QCM « Encadrant » via la plateforme en ligne
- Délivrance d'une attestation de compétences ou d'échec

Les questionnaires en ligne comprennent 30 questions dont des questions dites « prioritaires ».

Ils doivent obtenir un score minimal pour valider l'examen : 60% du total des points maximum, soit 36/60.

Lors de l'examen en ligne, les candidats disposent d'un temps imparti pour répondre au QCM de 1h00.



Nos formations peuvent être accessibles à certaines formes de handicap. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions réaliser une analyse en amont avant votre inscription.

### TARIF INDIVIDUEL

- Sur devis

### TARIF GROUPE ET INTRA

- Sur devis

### Délai d'accès

- 15 jours

### TARIF EXAMEN SEUL

- Sur devis

### Inscription

- Par téléphone ou mail

### AGRÈMENTS

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE sous le numéro 11770752377  
Habilité pour la prise en charge des formations auprès des OPCO



### Organisme de formation PRIMUS FORMATION

6 Rue des Prés Saint-Martin, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Téléphone : 01 85 48 19 27 | [www.primus-formation.fr](http://www.primus-formation.fr) | Mail : [contact@primus-formation.fr](mailto:contact@primus-formation.fr)

Siret 904 998 804 00010 - APE 8559B - RCS Melun